

BOURSES DE PROTOTYPAGE



À chaque session,
une bourse de 2 000\$
(remboursement de dépenses)
est offerte par le 3IT
aux étudiant.es du 2e - 3e cycle

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir obtenu 66 crédits
- Être inscrit à un cours de Projet de spécialité (déposer le formulaire en annexe au secrétariat académique)
- Les étudiant.es doivent détenir le leadership du projet
- Les non-étudiant.es qui participent au projet ne pourront pas assumer le leadership de celui-ci et ne pourront pas être majoritaires
- Pour avoir accès à la bourse, une composante entrepreneuriale est obligatoire

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Degré d'innovation technologique
- Potentiel d'impact du produit technologique-
- Potentiel entrepreneurial du projet
- Qualité de la présentation
- Réalisme (plan de travail, budget)

DOCUMENT REQUIS

Deux pages maximum

comprenant les éléments suivants:

- 1) Membres de l'équipe
- 2) Départements
- 3) Identification d'une problématique à régler
- 4) Quelle technologie sera explorée pour répondre à la problématique
- 5) Impacts visés
- 6) Quel.le professeur.e pourra appuyer l'étudiant.e
- 7) Plan de travail (étapes déjà réalisées, travail à effectuer durant la session)
- 8) Budget (comment / quand sera utilisée la bourse de prototypage)

Envoyer le document à:
anne.painchaud-ouellet@usherbrooke.ca